

Ski à Chamonix

JUNIORS 7-16 ANS

du 14/04 au 20/04/2019 (7 jours)



HEBERGEMENT : Chalets des Aiguilles
213 Chemin du Biollay
74400 CHAMONIX | ☎ : 04 50 53 17 35

Chamonix Mont Blanc, capitale de la montagne à 1050 m d'altitude. Son environnement somptueux en fait une destination pour tous... Le centre-ville et ses commerces variés, ses musées, expositions, piscines,



patinoire, cinéma, bowling, piste de luge... Des téléphériques, trains pour visiter les sites les plus prestigieux : Mer de Glace, Aiguille du Midi, Brévent, Bellevue, Nid d'Aigle.

Les Chalets des Aiguilles sont situés à 5 minutes du centre ville de Chamonix sur une propriété boisée de 1 ha. Hébergement en chambres insonorisées de 4 lits avec coin toilette complet (lavabo, douche, WC séparé). A la disposition des jeunes : parc de jeux, salles d'activités, bibliothèque, salle informatique multimédia ...

PROGRAMME : 2 OPTIONS au choix (à préciser à l'inscription)



1) Initiation et perfectionnement au ski alpin avec 3 séances ESF par groupes de niveaux, 4 séances de ski avec animateurs des chalets le reste de la semaine. Sorties à l'Aiguille du Midi, à la Mer de Glace et à l'espace aqua ludique. Veillées animées selon l'état de fatigue de chacun.

2) Stage ski et Hip-hop, nous vous proposons 3 séances de danse Hip-Hop encadrées par un intervenant danse en plus des 4 séances de ski avec les animateurs (pas d'encadrement ESF). Sorties à l'Aiguille du Midi, à la Mer de Glace et à l'espace aqua ludique. Veillées animées selon l'état de fatigue de chacun.

En cas de conditions météorologiques inadaptées, d'autres activités pourront être proposées.

L'organisation du séjour et de la vie quotidienne - Chaque enfant aura un animateur de référence, en charge de sa vie quotidienne (argent de poche, vêtements, courrier, toilette, etc....). Après leur arrivée et leur installation, le programme d'activités sera présenté aux enfants et par petits groupes, ils découvriront leur lieu de vacances. Les activités principales se feront en fonction des tranches d'âges, par petits groupes d'une dizaine. L'argent de poche - 20 € semble largement suffisant pour un séjour où tout est compris.

Vêtements et Accessoires – Une fiche trousseau des affaires à emporter vous sera fournie au moment de la convocation au séjour.

TRANSPORT : Car au départ de Tulle, Brive, Saint Angel

TARIFS : 564 € *

Tarif public : 593€



* Pour tous les enfants corréziens, jusqu'à 16€/jour

BON VACANCES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL A DEDUIRE.

soit : **452€** Maximum corrézien

Vacances Juniors

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande d'information sur un séjour Vacances Juniors, nous avons le plaisir de vous faire parvenir un dossier complet du séjour choisi. Afin d'inscrire votre enfant à ce séjour, merci de bien vouloir retourner les documents listés ci-dessous dans les meilleurs délais. Vous conserverez les autres documents.

Formalités d'inscription

Documents d'inscription (*partie 1*) et votre acompte à nous faire parvenir avant le / /

1 - DOCUMENTS NECESSAIRES A L'INSCRIPTION

- ✓ **fiche d'inscription** à compléter, dater et signer + **1 photo format identité**
- ✓ **fiche sanitaire** de liaison à compléter, dater et signer
- ✓ **COPIES du CARNET DE VACCINATION** à jour (*obligatoire*)
- ✓ **attestation assurance maladie ou CMU valable pendant le séjour**, à demander à votre assurance maladie
- ✓ **1 enveloppe** à votre adresse affranchie à 0,88 € (1,05€ en lettre verte) ou **une adresse email** (afin de recevoir la convocation au séjour)

2 - VOTRE ACOMPTE

- ✓ **à verser à l'inscription : 20% du prix du séjour (hors réduction)** (Paiements acceptés : Chèques, espèces, chèques vacances, carte bancaire sur place à Tulle ou par téléphone au 05 55 20 01 04. Possibilité paiement échelonné avec accord de l'ODCV).
- ✓ **assurance annulation facultative** : ajoutez **3,5% du prix du séjour (hors réduction)** à votre acompte si vous souhaitez y souscrire.

3 - PARTICIPATIONS A DEDUIRE

- ✓ Comité d'entreprise, Mairies, COS, CGOS, MSA ...
- ✓ **Pour tous les enfants corréziens**, il est impératif de nous communiquer le montant de ces éventuelles participations et d'**attester sur l'honneur** (sur la fiche d'inscription) afin que l'ODCV calcule le montant du **Bon Vacances Conseil Départemental de la Corrèze** (voir notice jointe).



Avant le départ ...

Une quinzaine de jours avant le début du séjour, nous vous ferons parvenir une convocation précisant les coordonnées du centre de vacances, les heures et lieux de départ et retour, le trousseau particulier à prévoir... et le montant restant à payer avant le départ.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements complémentaires.



Œuvre Départementale des Centres de Vacances de la Corrèze

17 av. Winston Churchill - BP 157 - 19004 TULLE CEDEX

tél : 05 55 20 01 04 | fax : 05 55 20 91 17 | odcv@odcv.com | www.odcv.com